

Troyes, le 8 janvier 2024

ARRÊTÉ n° AR23-086

Portant sur la nomination du directeur de l'unité de recherche L2n EMR CNRS 7002

Le Directeur de l'Université de technologie de Troyes,

Vu les statuts et les règlements intérieurs en vigueur de l'établissement,

Vu les décisions DEC191248DDGDS du CNRS en date du 19 décembre 2019 portant création de l'équipe mixte de recherche labellisée 7004 intitulée « Lumière, nanotechnologie et nanomatériaux » et DEC223096DGDS du CNRS en date du 2 janvier 2023 portant prolongation d'un an de l'EMR7004,

Vu la procédure de nomination des directeurs d'unité de recherche en date du 11 janvier 2023,

Vu la demande de l'unité de recherche L2n déposée auprès de la direction de l'UTT en date du 31 janvier de synchroniser le mandat du directeur d'unité avec le contrat quadriennal,

Vu les résultats de la consultation du L2n du 6 février 2023, validés par le conseil d'unité L2n,

Vu l'avis rendu sur le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages par le directeur à la recherche,

Arrête

Article unique :

Monsieur Christophe Couteau assurera la direction de l'unité de recherche L2n à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 5 ans.

Le Directeur,



Pr Christophe Collet